

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 MARS 2011

Personnes présentes:

La municipalité Les parents élus

M. MANIFACIER, Elu délégué à l'enfance.
M. BERUTTO (FCPE)
Mme LEVANTI (PEEP)
Mme RAJON (PEEP)
Mme ROMISCH (FCPE)
M. TRANIELLO (FCPE)

Les enseignantes

Mme BALZANO (directrice)
Mme DOTTI
Mme LOPEZ
Mme NOEL
Mme SACHET

Les ATSEMs

Mme ALEXANDRE
Mme BORDEAU
Mme CADET
Mme CHAILLAN
Mme PALAZZO

1. Points sur le fonctionnement :

- La directrice informe le CE des quelques difficultés persistantes avec certaines familles qui, arrivant juste à la fermeture des portes le matin, n'ont pas quitté l'établissement à 8h40. Les activités scolaires ne peuvent dans ces cas commencer à 8h45 comme prévu et l'organisation de la matinée en est perturbée. Si cela persiste, malgré les demandes renouvelées de respect des horaires, l'équipe modifiera le temps d'accueil du matin lors de l'établissement du prochain règlement scolaire.
- Le budget global proposé par la directrice à la municipalité pour l'école maternelle s'élève cette année à 13 200 euros. Ce budget, accordé par principe, l'est sous réserve de vote par le conseil municipal du 28 mars. L'augmentation de 500 euros par rapport au budget 2010 s'explique par une augmentation des effectifs (actuellement plus 20 élèves prévus). La directrice rappelle la nécessité, en cas d'ouverture d'une sixième classe, d'ajouter à ce budget l'achat du mobilier nécessaire à l'équipement des nouveaux locaux. M. Manificier en prend note.

1. Travaux et achats :

Depuis le dernier CE ont été réalisés les travaux suivants :

- L'alimentation de l'école en eau chaude via la nouvelle chaudière (à l'exception de la classe 3 où subsiste un problème)
- La mise en place de distributeurs de papier dans les deux sanitaires.
- L'entretien des cabanes de la cour.

Travaux toujours en attente :

- L'installation d'un jeu dans la cour en remplacement de la planche d'escalade enlevée pour des raisons de vétusté. La directrice souhaite rencontrer l'entreprise responsable des jeux de cour afin de déterminer celui qui serait le plus approprié à l'espace octroyé.
- L'enduit des poteaux de la cour.
- L'aménagement de l'ancien dortoir de l'espace Cotella pour les activités « diapositive » et « danse » de la maternelle.

Travaux prévus lors des vacances scolaires :

- La pose d'un carrelage en bordure de marches le long des classes. En effet certains carreaux cassés s'avèrent très saillants et donc dangereux (selon la disponibilité des services techniques).
- La peinture de la classe 3.
- La peinture du hall d'accueil dans les mêmes tons que le couloir (proposée aux vacances de printemps selon la disponibilité des agents des services techniques).

1. Hygiène et sécurité.

Un nouveau cahier des charges concernant la société de nettoyage intervenant à l'école a été établi ainsi qu'un planning des interventions sur les différents espaces de l'école. Une revue de démarrage est maintenant planifiée entre les divers partenaires pour valider l'ensemble. La directrice est particulièrement vigilante sur le fait que le nettoyage de chacune des parties de l'école soit effectivement attribué (société de nettoyage ou ATSEM).

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est rédigé. La directrice attend de la municipalité qu'elle lui fournisse la mallette d'urgence nécessaire et obligatoire pour ce type de plan. Elle pourra ensuite transmettre l'information à l'ensemble de son équipe et un exercice sera programmé. Il paraît judicieux qu'en début d'année, au moment des réunions de classes, une information soit donnée aux parents d'élèves concernant la conduite à tenir lors de ce type d'accident majeur. La municipalité pourrait également fournir des panneaux, expliquant ces conduites, qui seraient affichés dans les écoles.

2. Questions et projets des parents d'élèves.

En réponse à la question des parents élus FCPE sur le contrat de Mme Raphel Nathalie (aide administrative à la direction), la directrice informe le CE de la fin de son contrat le 31 mars. Hors CE l'école a été informée que pour l'instant ces types de contrats ne seront pas renouvelés. Mme Raphel perd donc son emploi et la directrice, son aide administrative.

La FCPE rappelle les dates des festivités organisées au profit des écoles ; à savoir le 1^{er} avril pour la soirée déguisée et le 6 mai pour la soirée « jeux de société ».

La PEEP, comme l'an passé, souhaite organiser son vide-greniers le 21 mai sur la place du centre commercial Maubequi. Cependant l'application de la législation qui réglemente l'utilisation des espaces municipaux semble cette année compromettre ce projet. La PEEP est donc à la recherche d'une solution qui permettrait de maintenir cette action, dont la totalité des bénéfices est reversée aux écoles. M. Manificier s'informe de ce fait et s'engage à proposer une solution rapidement.

3. Projets en cours

- La première publication de la gazette biannuelle a remporté un grand succès. L'équipe remercie la FCPE qui a pris en charge la totalité de l'impression des exemplaires à partir de la maquette fournie par les enseignantes. La FCPE rappelle qu'elle se chargera également de l'édition de la prochaine publication prévue en juin. Nous l'en remercions. Dans l'avenir un site de l'école maternelle sera créé. Les parents pourront y retrouver l'ensemble des informations présentes dans la gazette et plus encore. L'équipe attend la livraison de la salle informatique de l'espace Cotella pour mettre en route ce site. M. Manificier nous confirme la mise en service de cette salle informatique pour la fin avril.
- Les fêtes de Noël à l'école ont ravi les enfants. Ils ont été gâtés ! La directrice remercie la maman de Lise, élève de la classe 2 , qui a réalisé, gracieusement pour l'école, un DVD mémoire de cette fabuleuse journée.
- Le carnaval pour les enfants, prévu le 24 mars, sera l'occasion de réaliser puis de déguster de bonnes crêpes, de danser, d'organiser une bataille de confettis....
- Les élèves de grande section ont repris leurs échanges avec les élèves issus du milieu du handicap de l'établissement des Parons. En plus d'une correspondance suivie, les grands de la maternelle se rendront aux Parons pour une journée pleine d'activités sportives le 17 mai. Suivra la venue des élèves des Parons pour notre rencontre cycliste annuelle le 7 juin sur le stade de Coudoux.
- Le 26 mai les enfants assisteront à la présentation d'un spectacle de danse africaine. Suivront des ateliers danse et Djembé pour chaque classe.
- Chaque classe découvrira une exposition adaptée à l'âge des enfants au musée Granet à Aix. Ce sera l'occasion d'un pique-nique à l'école.
- Le 16 juin la mairie offre un spectacle aux maternelles sur le thème des saisons.
- Le 14 juin seront inaugurées les seconde et troisième parties du mur de la cour de l'école avec les mosaïques réalisées par les enfants cette année.
- La sortie de fin d'année sera réalisée au zoo de la Barben pour admirer des animaux d'Afrique (thème de notre fête d'école).
- Vous serez accueillis à l'école pour la présentation du spectacle de fin d'année des enfants le 17 juin.

La directrice rappelle que l'ensemble de ces projets sont financés en partie grâce aux cotisations des familles à la coopérative en début d'année et aux diverses actions menées au sein de l'école par les enseignantes et les fédérations de parents d'élèves.

4. Préparation de la rentrée 2011

Les inscriptions pour la rentrée 2011 ont débuté. Actuellement sont prévus 52 élèves en GS, 53 élèves en MS et 60 élèves en PS donc un total de 165 élèves pour 5 classes (soit une

moyenne de 33 élèves par classe). Parmi ces élèves 17, nés en 2008, n'auront pas encore 3 ans le jour de la rentrée. Comme demandé par Mme l'Inspectrice de Circonscription, Mme Auger, ces élèves sont actuellement inscrits sur une liste d'attente et une information plus précise sera apportée aux familles concernées en avril.

En réponse aux parents élus la directrice présente les deux situations possibles :

- Dans le cas où une sixième classe est créée à la maternelle, tous les enfants nés en 2008 pourront être intégrés.
- Dans le cas où l'école conserve ses 5 classes certains enfants nés en 2008 ne pourront rentrer à l'école, l'effectif des classes étant arrêté à ce jour à 31 élèves (seront concernés les enfants les plus jeunes).

Les locaux sont suffisants pour l'ouverture d'une sixième classe mais dans ce cas un « algéco » pourra être prévu pour étendre l'espace « dortoir » trop petit pour l'ensemble des élèves qui font la sieste. Cette solution est, bien sûr, provisoire puisque la rénovation complète de l'école est à l'étude du fait de l'accroissement important prévu du nombre de Coudoucéens.

La directrice convie chaque famille de Coudoux à transmettre l'information auprès des nouveaux habitants en ce qui concerne la nécessité de se manifester au plus tôt auprès de l'école maternelle. En effet plus le chiffre des inscrits est proche de la réalité future plus on a de chance de préparer une rentrée 2011 dans les meilleures conditions possibles pour les enfants.

En fin de CE M. Manificier nous présente un agenda à destination des familles offert par la communauté du Pays d'Aix. Cet agenda a pour vocation d'engager chacun à une alimentation respectueuse de l'environnement.

Levée de la séance : 20h10.

La directrice remercie tous les participants.

Signatures :

Les parents élus

La mairie

La directrice